

Contrôle Semestre 1

**MATIERE : Programmation urbaine et Architecturale,
1ème année master architecture**

Questions :

1-Citez trois objectifs de la programmation ? (3pts)

- Estimation du coût de l'opération (ou du projet),
- Définition du : niveau de qualité du projet,
- Évaluation des surfaces,
- Définition des usages,
- Gestion du projet.

2-Citez les deux phases caractérisent la démarche de programmation ? (2pts)

1.6.1. Les études pré-opérationnelles

1.6.2. Les études opérationnelles

3-La programmation planifiée est une expression qui renvoie à deux échelles, la première planification comme politique d'aménagement à l'échelle du territoire national, et la deuxième comme programmation à l'échelle de la ville ou d'un quartier. Affectez chaque instrument a son type d'intervention (programmation) : SNAT, PLU , PDAU, POS, LOTISSEMENT, ZAT, , SRAT,ZHUN , PAW . (2 pts)

La programmation territoriale	La programmation urbaine
SNAT, SRAT, PAW .	PLU , PDAU, POS, LOTISSEMENT, ZAT,ZHUN

4-Citez l'ouvrage de référence de l'ergonomie ?(2pt) "Nombre d'Or".
Modulor".

5 -La réglementation Algérienne relative à l'urbanisme et l'aménagement du territoire a mis en place un seuil de dimensionnement des entités urbaines, définissez qui suit : Grande ville, Ville moyenne, Petite ville. (4pts)

Grande ville : regroupement urbain de plus de 100.000 habitants.

Ville moyenne : regroupement urbain dont la population varie entre 50.000 et 100.000 habitants.

Petite ville : regroupement urbain dont la population varie entre 20.000 et 50.000 habitants.

6- Le processus d'élaboration d'un projet doit répondre à trois grands objectifs citez les . (3pts)

la satisfaction des attentes du client

le respect du budget

le respect de l'échéancier

7- citez quatre servitudes . (4pts)

1- Bois et forêts Dispositifs d'irrigation

2- Conservation des eaux de surface

3- Monuments historiques

4- Sites historiques et /ou archéologique

5-Sites naturels

6- Navigation maritime

7- Servitudes militaires

8- Conservation et protection des eaux souterraines

9- Protection des bords de mer

10-Servitudes de visibilité sur les voies publiques